Rapport fait au nom du Comité de salut public, par le citoyen BARÈRE, sur la mission civique des envoyés des Assemblées primaires du Peuple Français ;

Suivi de

La Lettre du Général KELLERMANN aux Administrateurs de Lyon.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/rapportfaitaunom1793fran

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Par le Citoyen BARÈRE,

Sur la mission civique des envoyés des assemblées primaires du peuple français,

Dans la séance du 14 août 1793.

Imprimé par ordre de la Convention Nationale.

CITOYENS,

Après l'honorable mission que vous venez de remplir, au nom du peuple, auprès de

ſes repréſentans, il ſembloit que vos fonctions fuſſent terminées par la proclamation ſolennelle du vœu des Français pour la Conſtitution républicaine ; mais telle eſt la deſtinée des hommes qui aiment vraiment leur patrie, d'avoir toujours de nouveaux devoirs à remplir envers elle.

Ce ſeroit vous abuſer, ce ſeroit tromper la nation entière, ce ſeroit trahir la cauſe de la liberté, ſi nous pouvions vous diſſimuler un inſtant les grandes meſures réclamées au nom de la République en péril.

Les eſcadres de l'Eſpagnol & de l'Anglais cernent nos côtes dans les deux mers. Les hordes eſpagnoles & piémontaiſes attaquent les Alpes & les Pyrénées. Les brigands de l'Autriche & de la Pruſſe pillent nos cités & dévaſtent les frontières du Nord. L'Anglais sème par-tout l'or & les trahiſons. Les fanatiques redoublent d'efforts. Les royaliſtes font des ſectaires. La Vendée déchire le ſein de la patrie. Les adminiſtrations ſecouent de nouveaux brandons de guerre civile ; & l'inſolent ennemi de la France, le barbare Autrichien, menace de pénétrer dans le cœur de la France.

Où eſt la république, au milieu de tant de périls & de crimes ? Nous répondrons tous : elle eſt dans une conſtitution ſolennellement jurée, dans la fermeté des repréſentans, dans

le courage du soldat, dans la valeur des armées, dans le patriotisme prononcé des envoyés du souverain, réunis dans cette enceinte ; & plus sûrement encore dans le souverain lui-même, dans le peuple tout entier.

Citoyens, la France s'est fièrement élevée au rang des nations. Elle est libre, parce qu'elle a voulu l'être ; elle le sera, parce qu'il n'est pas plus au pouvoir des tyrans d'arrêter les progrès de la liberté & de l'égalité que d'arrêter la lumière du soleil.

La République française va s'élever à ses glorieuses destinées, ou se précipiter dans un gouffre de calamités, si vous ne réuniſſez vos généreux efforts.

Une constitution démocratique, dont le projet nous eût paru une chimère il y a quelques mois, dont l'acceptation individuelle par tous les Français nous eût paru un phénomène politique, une constitution populaire est proclamée. Le 10 août, que l'aristocratie devoit illuminer de tant de crimes, de tant de complots, de tant d'attentats ; le 10 août a été calme comme la raison publique, grand & majestueux comme le peuple ; le 10 août a écrit dans les cieux nos sermens d'être libres.

Ici se présente une nouvelle mission pour les envoyés des assemblées primaires : en ren-

trant dans leurs foyers, c'eſt à eux d'y réchauffer l'eſprit public, d'y affermir les principes ſalutaires de l'unité & de l'indiviſibilité de la république ; c'eſt à eux qu'il appartient de ſurveiller de plus près les complots imbécilles des fédéraliſtes, & les coupables intrigues des royaliſtes ; c'eſt à eux à épier, dans tous les points de la République, les adminiſtrateurs qui auroient dû être réduits depuis longtems à n'être que des vendeurs de biens nationaux & des percepteurs d'impoſitions, au lieu de ſe transformer en autorités anarchiques & rivales de la puiſſance nationale qui les créa.

En vain nos efforts conſtans ſoutiendroient le gouvernement nouveau, ſi un mauvais génie, agitant les autorités conſtituées, remuant les divers adminiſtrateurs, détruit ſans ceſſe tout ce que le génie de la liberté a eu tant de peine à établir. Il ne faut pas ſe le diſſimuler, le reſſort de la force nationale ne s'eſt que trop relâché ; tout, juſqu'aux vertus civiques, avoit pris, depuis quelques mois, cette teinte de modérantiſme & de foibleſſe qui a paralyſé nos armées, éteint le feu du patriotiſme, fait fuir ; ſans combattre, des phalanges républicaines, découragé le cœur du ſoldat & glacé d'effroi les habitans des cités. Nos diviſions ; voilà les ſuccès des ennemis. Oui, la liberté court les plus grands dangers, ſi un patriotiſme ferme & un accord ſoutenu

ne viennent au secours de nos armées, & ne préſident à la défenſe de nos frontières.

Avec une population auſſi énorme, avec une récolte auſſi riche, avec tant de moyens de régir la France & de comprimer les tyrans de l'Europe, qu'eſt-ce donc que notre ſituation actuelle & l'invaſion impunie de notre territoire? On dit qu'un de nos anciens tyrans Louis le quatorzième, ſe battit contre toute l'Europe. Louis XII vit ſe diſſoudre la ligue de Cambrai; & nous ſouffririons la ligue de Pilnitz? Notre propre liberté ne vaut-elle donc pas ces guerres inſenſées, où les victoires nous ont été auſſi faciles que funeſtes, & où l'on a vu, à la voix d'un deſpote, des armées innombrables aller ſe fondre en Italie, en Allemagne ou dans les champs de Fonteroy?

Quelles circonſtances furent jamais plus favorables à l'élan du patrriotiſme. De nombreux envoyés, inveſtis de la confiance de leurs concitoyens, vont ſe répandre à la fois dans toutes les ſections de la République. C'eſt à eux de frapper en même-tems un coup électrique ſur toutes les ames républicaines; que par leurs rapports, par leurs diſcours, par le ſouvenir qu'ils retraceront de la mémorable journée du 10 août, on voie tout-à-coup ſortir de toutes les claſſes de citoyens, de toutes les villes, de toutes les campagnes, des défenſeurs nombreux de cette liberté ſainte dont nous venons de ſolemniſer la fête! Encore

trois mois d'efforts, & la conquête eſt aſſurée; encore trois mois de courage, & la tyrannie a trouvé ſon tombeau ſur les mêmes terres qu'elle a oſé envahir.---Les efforts, le courage ne ſeroient-ils donc plus que dans le partage des dépoſes! Des dépenſes énormes les écraſent; ils réuniſſent toutes leurs forces; ils dépeuplent leurs états; ils ſe ruinent en tout genre, parce qu'il ne leur faut qu'un coup à frapper; & nous, nous les ennemis des rois, nous l'exemple de l'Europe, nous les ſtipulateurs des droits du genre humain, nous les défenſeurs de la liberté & de l'égalite, nous ne tenterions pas un grand projet, nous ne donnerions pas une grande ſecouſſe à la maſſe invincible des citoyens français!

Précieux envoyés des aſſemblées primaires, vous qui êtes venus apporter dans ce temple ce riche contingent de la liberté qui, depuis huit jours, a donné à l'eſprit public une impulſion énergique & ſublime, vous qui êtes venus peupler la ſainte montagne de républicains dignes de s'aſſeoir à côté de ceux qui ont fondé la démocratie françaiſe; c'eſt à vous que la Convention nationale s'adreſſe aujourd'hui.

Quelle miſſion allez-vous recevoir? Sera-ce une commiſſion de guerre? ſera-ce un mécaniſme militaire ou une opération lente & pénible de recrutement? non, non! une plus auguſte fonction vous eſt réſervée. Ce n'eſt ici, ni une miſſion l'égale, ni un commiſſariat ordinaire,

ni des fonctions mécaniques ; c'eſt une miſſion morale & ſacrée , c'eſt une fonction patriotique & religieuſe que vous allez exercer juſques dans la chaumière la plus reculée & dans la commune la plus pauvre. Votre miſſion eſt d'expoſer les beſoins de la patrie , votre fonction eſt de recueillir ſes reſſources. L'évaluation des forces diſponibles , le calcul de ſoldats-volontaires ſont laiſſés à la conſcience sdes citoyens : ainſi l'effet de cette meſure ne dépendra plus que de leur patriotiſme : il eſt donc permis à la Convention nationale de ne pas douter de ſon ſuccès.

Une loi trop lentement exécutée a créé trente mille hommes de cavalerie. Le luxe trop ménagé, le riche trop protégé encore par les inſtitutions nouvelles , n'a fourni qu'à regret une partie de ſes moyens à nos armées. Il y a longtemps que l'on dit que ſi chaque commune de campagne, chaque ſection de mille citoyens dans les villes, tourniſſoit un cavalier avec ſon cheval , la République auroit , en peu de temps , plus de ſoixante mille hommes de cavalerie. Pourquoi de pareilles meſures, que l'avarice ſacerdotale ou le monachiſme opulent a pluſieurs fois réaliſées dans l'Eſpagne eſclave & avilie , ne réuſſiroient-elles pas dans la France libre & régénérée. Croyons qu'il ſuffira de faire appel au patriotiſme des Français , & de leur montrer nos dangers , pour que nous formions ſur-le camp une cavalerie nombreuſe.

De viles passions s'opposeroient-elles à ce dernier don civique. Un commissaire par canton peut arrêter l'effort si puissant de l'égoïsme.

J'entends déjà l'aristocratie & le royalisme s'écrier : Quelle est donc cette liberté nouvelle qui exige tant de sacrifices journaliers, tant de tributs oppressifs, tant d'hommes, tant de subsistances, tant de chevaux, tant de secours & de contributions de tout genre ! le despotisme fut-il jamais aussi exigeant.

Eh bien ! si je devois répondre aux égoïstes, aux avares, qui n'ont de patrie que dans leurs coffres-forts ; & qui n'aiment les révolutions ou les lois que pour de l'argent, je ne leur dirai pas que la tranquillité de la République, gage unique de leur sûreté particulière, est du moins un intérêt pour eux ; je ne leur dirai pas que la dissolution de nos armées pourroit provoquer l'insulte de leurs familles, la ruine de leurs propriétes, & menacer l'existence de tous les individus ; je ne leur dirai point qu'ils ne jouiront pas en paix de leurs coupables refus à la patrie. Ma réponse sera plus laconique & plus forte. J'en prends le texte dans les ordonnances de cet insolent Brunswik qui, avec le style chevaleresque de Bouillé, nous menaçoit avec une armée malade & des héros fugitifs.

Que disoit ce Brunswik au nom de son

maître Guillaume, aux habitans de diſtricts de Longwy & de Verdun.

" Je vous ſomme, au nom du roi de Pruſſe, de raſſembler demain, en tel lieu, telle quantité d'hommes, de pionniers, de farines, de bleds, d'avoines, de fourrages, de légume, de bœufs & de ſubſiſtances de tout genre; & ſi ces objets ne ſont pas remis en entier, dans douze heures, vous ſubirez exécution militaire.....,,; & des Français obéiſſoient à ce langage, à ces réquiſitions du deſpotiſme.

Citoyens français, le ſalut de la patrie ſeroit-il réduit à l'humiliante néceſſité de faire de pareilles réquiſitions? Et ce que vous donneriez par frayeur ou par foibleſſe au général exacteur; ne le prodiguerez-vous pas, par intérêt, au défenſeur de la République? Voyez donc la différence: les hommes, les ſubſiſtances, les tréſors, vous les donnerez à la réquiſition brutale de la cavalerie autrichienne, vous le refuſeriez à la touchante invitation de la patrie éplorée? Les hommes, les ſubſiſtances, les tréſors, vous les livrerez à l'ennemi, qui les veut pour lui-même, pour nourrir ſon deſpotiſme & aſſurer votre eſclavage, vous les refuſeriez à la République, qui ne les réclame que pour vous, pour le ſoutien de vos droits & de vos propriétés les plus chères.

Envoyés des aſſemblées primaires, ne faites entendre que cette comparaiſon à ceux qui vou-

droient palalyſer la meſure patriotique dont la Convention nationale vous confie aujourd'hui le néceſſaire, la preſſante exécution.

Oui, vos ſoins généreux auront des ſuccès. Que de preuves récentes n'avons-nous pas de l'eſprit public qui rend les ſuccès ſi faciles, quand on ne veut pas les entraver! Avec quelle rapidité, les réquiſitions ſe ſont remplies dans les deux bouts des Pyrénées, & récemment, dans quelques départemens du nord! Une généreuſe émulation va ſe manifeſter de toutes parts. Il n'y a plus que deux ou trois mois de défenſe d'effort, pour conquérir la paix.

En invoquant les ſecours de toutes les parties de l'empire, prévenez l'opprobre qu'imprimeroient à la liberté naiſſante, les violations des engagemens les plus ſaints, celui de protéger le ſol qui nous vit naître, & de défendre les droits que la nature nous donna. Prévenez cette ſecouſſe terrible qui, en diſſolvant nos troupes, ne préſenteroit plus les campagnes que couvertes de bandes errantes, armées de glaives, & provoquées par la faim; prévenez la perte de toutes ces familles, de tous ces hommes vertueux dont les cœurs ne battent, depuis quatre années, que pour la liberté. Oh! combien ils s'abuſent, ceux qui eſpèrent trouver un aſyle dans la nuance affoiblie ou décorée du patriotiſme, ou dans les formes douteuſes d'une opinion civique! Patriotes faux, douteux, puſillani-

mes ou modérés, percez les frontières, & voyez à Mayence, la soldatesque prussienne, pendant à leurs fenêtres tous les hommes courageux, qui ont osé aspirer un instant à la liberté; pénétrez dans ces repaires de la Vendée, & ne détournez pas, s'il est possible, les regards du spectacle hideux, d'un de nos collègues, de l'Assemblée législative, d'un membre du côté droit, de Morin, qui, trouvé & reconnu parmi les soldats prisonniers, a été mis en morceaux par les fanatiques, les brigands & les nobles, de cela seul qu'il avoit été député d'une assemblée nationale.

Ceux qui ne sont pas fortement indignés au récit de tant de cruautés, ceux qui ne sont pas électrisés par les besoins de la patrie & par l'appel qu'elle fait à tous les courages, veulent-ils donc une société de bêtes féroces? veulent-ils le partage honteux de la France, & sa dévastation par des cannibales en uniformes & des rois détrônés?

Ne serions-nous plus cette nation belliqueuse, dont le courage bouillant passa en proverbe dans l'Italie, trois fois conquise par LA FURIA FRANCÈSE, & qui fit une promenade de la conquête de la Belgique?.... Ne serions-nous plus ce peuple gaulois qui abattit les tyrans de Rome, & qui marchoit dans l'Europe comme un torrent irrésistible? Jusques à quand nos généraux méconnoîtront-ils le tempérament national, qui se détruit par

l'attente, & qui remporte des victoires dès qu'il se met en mouvement? Jusques à quand, enfin, oubliant ces pages de l'histoire que la valeur française a couverte de ses succès, nos chefs d'armée laisseront-ils le soldat languir dans un camp ou se livrer au découragement & à l'inertie? Qu'ils attaquent, & la liberté triomphera de tous ses ennemis?

Frères & concitoyens, que de moyens puissans vous allez nous donner pour les fonctions que vous nous avez confiées, si votre mission patriotique va s'accomplir avec ce zèle & cet enthousiasme républicain que vous avez montré au milieu de nous.

Nous nous sommes promis avec vous, au champ de la réunion, nous avons juré de concert de sauver la patrie, & nous la sauverons. Encore une fois, il ne faut qu'un sacrifice d'un moment; il ne faut que trois mois de courage, & les tyrans ne seront plus. Si cet effort étoit au-dessus de notre énergie, pensons au prix qu'a coûté la liberté à tous les peuples qui ont voulu la conquérir. La Suisse fut couverte d'ossemens; la Hollande mêla son sang aux eaux de la mer; d'interminables guerres civiles accablèrent l'Angleterre; & de grands malheurs ont signalés la naissance de la liberté en Amérique. Et nous, plus heureux par les lumières, plus forts par notre nombre, plus grands par la punition d'un roi parjure, nous compterons

moins de maux & plus de sacrifices, & ce calcul ne nous appauvrira point. Quatre années auront suffit à l'établissement de la liberté & de l'égalité.

En revenant dans vos cités, députés de Lyon, de Toulon, de Marseille, de Bordeaux, d'Evreux, de Caen, de la Losère & de la Vendée, vous avez un beau ministère à remplir; jamais la patrie ne fut mise à une aussi cruelle épreuve qu'elle l'a été par ces villes & ces départemens : faites-leur reconnoître le crime qu'elles ont commis, en déchirant le sein de leur mère, & en la livrant à la merci de l'étranger. Et vous tous qui rentrez dans vos foyers, qui au milieu de vos concitoyens, dites-leur que Paris fut toujours le foyer du patriotisme, que la Montagne a conquis la liberté par son courage & sa constance, comme le commerce a cherché à nous vendre la servitude par ses calculs & son avarice.

Dites-leur que s'ils ne volent aux frontières, s'ils ne mettent pas eux-mêmes les armes & les subsistances à la réquisition du courage & du patriotisme, nous craignons de voir la liberté périr dans nos mains.

Dites à la jeunesse française que la patrie la met en état de réquisition, ou qu'elle est indigne des bienfaits de la liberté, si elle ne s'arme tout-à-coup pour elle.

Dites-leur enfin qu'il n'y a plus de milieu, le salut de tout ce que nous avons de plus cher nous appelle au combat.

Vaincre ou mourir libre, ou plutôt vaincre pour éviter de tomber entre les mains des barbares, esclaves des prêtres & des rois. Valeur! union, accord! & la victoire est à la République....

Déjà des monumens, destinés par le génie de la liberté s'élèvent dans cette grande cité. Là sur les terreins de la bastille, la nature bienfaisante nous régénère; ici, un arc de triomphe pour l'égalité s'élève à côté du palais des riches; plus loin, la fière liberté est assise dans la même place où la statue d'un tyran voluptueux a été renversée par le peuple. En face de cet hospice ouvert aux soldats que le fer des combats a épargnés, on voit le peuple français terrassant le hideux fédéralisme. Enfin, au champ de la réunion, un tombeau simple s'élève pour recueillir les cendres des héros morts pour leur pays; & une colonne majestueuse indique l'autel de la patrie où fut proclamé l'ordre unanime du peuple français pour la République.

Citoyens, voilà les monumens qui conviennent à des peuples libres; voilà ce que tous les Français vous demandent de consolider pour perpétuer le souvenir du 10 août.

Evitons le reproche trop long-tems adreſſé à la révolution par les arts ---Le deſpotiſme couloit en bronze ſes trophées ſanglans; pourquoi la liberté coule-t-elle ſes monumens en plâtre? C'eſt au marbre & aux métaux à éterniſer la mémoire de la fondation de la République. C'eſt avec les canons que nous prendrons aux tyrans que nous fondrons la ſtatue de la liberté. Conſolons donc les arts affligés & méconnus dans les orages révolutionnaires; perpétuons ſur des monumens durables les époques que l'hiſtoire a déjà marquées pour l'inſtruction des ſiècles à venir, & accompagnons de nos vœux civiques, couvrons de nos applaudiſſemens fraternels ces envoyés du ſouverain, réunis avec nous autour de l'autel indeſtructible de la Patrie.

PREMIER DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de ſalut public, décrète :

ARTICLE PREMIER.

Les envoyés des aſſemblées primaires, en rentrant dans leurs foyers, ſont chargés de propager l'eſprit public, de publier les principes ſalutaires d'unité & d'indiviſibilité de la République, d'extirper les germes du royaliſme, de ſurveiller les complots des fédéraliſtes & des adminiſtrateurs révoltés contre la

Convention nationale, d'expoſer à leurs concitoyens les dangers de la patrie & ſes reſſources, d'exciter la jeuneſſe françaiſe à prendre les armes & à remplir ſur-le-champ tous les cadrés des armées.

II.

La Convention nationale s'en remet au patriotiſme des envoyés des aſſemblées primaires pour l'accompliſſement de cette honorable miſſion, & pour la diſtribution de l'adreſſe aux Français.

III.

Les monumens élevés le 10 août ſeront conſtruits aux frais de la République, pour conſacrer cette mémorable journée.

DEUXIEME DECRET.

ARTICLE PREMIER.

Le peuple français déclare, par l'organe de ſon repréſentant, qu'il va ſe lever tout entier pour la défenſe de ſa liberté; de ſa conſtitution; & pour délivrer enfin ſon territoire de ſes ennemis.

II.

Le comité de ſalut public préſentera inceſ-

ſamment le mode d'organiſation de ce grand mouvement national.

III.

Il ſera nommé par la Convention nationale dix-huit repréſentans du peuple, qui ſeront répartis dans les divers départemens. Ils ſont chargés de diriger les opérations des envoyés des aſſemblées primaires, relatives aux meſures de ſalut public, & aux réquiſitions d'hommes, d'armes, de ſubſiſtances, de fourrages & de chevaux.

IV.

Ils ſont autoriſés à délivrer des commiſſions aux envoyés des aſſemblées primaires, ſans leſquelles ceux-ci ne pourront exercer les réquiſitions déjà indiquées,

V.

Les repréſentans du peuple ſe concerteront avec le comité de ſalut public & le conſeil exécutif pour le raſſemblement & la direction des forces & des moyens qui auront été mis en réquiſition.

VI.

Les repréſentans du peuple ſont chargés également de renouveler en tout ou en partie

les membres des autorités constituées & de divers fonctionnaires publics, & de les remplacer provisoirement par des citoyens d'un patriotisme reconnu.

VII.

Ils ne pourront, dans aucun cas & sous aucun prétexte, choisir ni conserver aucun des administrateurs ou fonctionnaires publics qui auroient coopéré ou adhéré à des arrêtés liberticides, tendans au fédéralisme, & subversifs de l'unité & de l'indivisibilié de la République, ou qui les auroient exécutés ou fait exécuter, ou qui auroient donné des marques particulières d'incivisme, quand même ces administrateurs ou fonctionnaires publics auroient donné leur rétractation.

CONVENTION NATIONALE,

LETTRE

DU GÉNÉRAL KELLERMANN

AUX ADMINISTRATEURS DE LYON,

Suivie de l'Adresse des Représentans du peuple, Dubois-Crancé et Gauthier, aux citoyens de cette ville.

Imprimées, & envoyées aux Départemens & aux Armées, par décret du 18 août 1793, l'an deuxième de la République.

Au quartier-général de la Pape, le 10 août 1793, l'an 2 de la République.

Le Général d'armée des Alpes & d'Italie aux citoyens qui exercent les fonctions administratives à Lyon.

Il ne peut convenir à un Général de la République française de professer d'autres sentimens que la fraternité, qui lie tous les bons citoyens; mais il ne peut y avoir dans un état républicain qu'un seul & même guide, celui qui fait la base de notre gouvernement & de notre bonheur: vous sentez que je ne puis balancer

parler en ce sens que de la Convention nationale & ses décrets.

Si la Convention nationale pouvoit se tromper sur mon compte, je lui exposerois avec franchise mes sentimens ; je lui ferois ma pétition, mais je commencerois a obéir a ses lois ; toute autre manière d'agir a trop le caractère de la rebellion ; & encore si j'avois des torts je ne compromettrois que moi, & vous, vous sacrifiez tous vos concitoyens.

Jusqu'à ce que vous soyez soumis aux décrets de la Convention nationale, je ne reconnoitrai pas en vous des républicains, & mon devoir est de vous traiter en rebelles à la loi & ennemis de la République.

Au reste, nous devons faire dans notre camp la fédération du 10 : si vous voulez fraterniser avec nous, ouvrez vos portes à l'armée que je commande, & aux représentans du peuple qui m'accompagnent ; je vous garantis tous inconvéniens de la part de l'armée, & les représentans vous assurent qu'ils feront auprès de la Convention nationale tous leurs efforts pour qu'elle ne considère plus la ville de Lyon que comme une des plus intéressantes portions de la République & son égarement passé comme non avenu.

Pour copie conforme à l'original.
Le Général d'armée des Alpes & d'Italie.
Signé, KELLERMANN.

Les Représentans du peuple envoyés près l'armée des Alpes aux citoyens de Lyon.

Quelle eſt donc l'influence de ceux qui ſe ſont emparés de tous les pouvoirs dans votre ville ? pluſieurs décrets de la Convention nationale leur ont interdit toute fonction, & c'eſt ſur leurs réquiſitions que vous vous armez en même-temps que vous jurez obéiſſance à la loi. Quel eſt donc cet égarement dans lequel vous perſiſtez ? On ne ceſſe de vous faire dire que vous voulez réſiſter à l'oppreſſion. A qui entendez-vous imputer un ſyſtême oppreſſif ? Seroit-ce au Général de l'armée ? Mais il ne fait qu'exécuter les décrets de la Convention. Seroit-ce aux repréſentans du peuple ? Mais ils ont été chargés ſpécialement de vous faire rentrer dans l'ordre, ſoit par l'inſtruction, ſoit par la force armée. Ils ont employé le premier moyen ſans ſuccès ; leur devoir leur impoſe la néceſſité de recourir au ſecond, & ils obéiſſent à la loi. Vos reproches porteroient donc ſur la Convention nationale ? mais toute fraction du peuple qui ne veut pas ſe ſoumettre à ſes décrets, eſt, dès-lors, en état de révolte. Pourquoi la conſtitution que vous dites avoir juré de maintenir, auroit-elle créé des pouvoirs, ſi chaque fraction de la ſociété pouvoit d[illegible] la

loi m'opprime, je réſiſte ? Il n'y a pas de gouvernement ſans obéiſſance à la loi: vous en voudriez un, & vous ne voudriez pas admettre le principe ſans lequel il ne peut exiſter. Convenez que cette erreur eſt l'effet de l'empire qu'ont ſur vos eſprits quelques hommes pervers.

Ils affectent de répandre que les repréſentans du peuple ont le projet de détruire votre ville, qu'ils veulent le meurtre des citoyens & le pillage des propriétés. Comment pouvez-vous croire à de pareilles abſurdités ? Et pourquoi voudroient-ils détruire votre cité ? Les richeſſes de l'Etat ne ſe compoſent-elle pas de celles des citoyens ? & la proſpérité d'une ville peut-elle être indifférente à la République ? Vos richeſſes ſont dans l'activité de votre commerce : obéiſſez à la loi, & vous ne trouverez aucun obſtacle à votre induſtrie.

Le maſſacre des citoyens eſt encore plus horriblement ſuppoſé ; quels ſeroient ceux qui voudroient ſeconder un ſemblable projet ? Les ſoldats de la République ; les citoyens armés ſur des réquiſitions combattent les rebelles, mais ils n'aſſaſſinent pas des frères égarés qui ſont rentrés dans le devoir.

Vous parlez ſans ceſſe de pillage des propriétés, mais c'eſt un délit que la conſtitution reprouve & que la loi punit. Les repréſentans du peuple ont auſſi juré le maintien des propriés-

tés, & jamais en ne les a vu manquer à leur ſerment.

Oui, citoyens, vos perſonnes & vos propriétés ſont en toute sûreté, ſi vous reſpectez la loi: mais s'il faut vous traiter en ennemis & en rebelles, vous devez ſubir dans toute leur étendue les peines que la loi prononce.

Vous ſervez la cauſe de nos ennemis; vos chefs le ſavent bien, ils ont déjà reçu le prix de leurs trahiſons. Comment donc vous expoſez-vous pour eux à tous les fléaux que la guerre entraîne? Ils cherchent à vous précipiter dans un abyme de maux, parce que les deſpotes étrangers l'ordonnent, & vous êtes aſſés foibles pour vous laiſſer entraîner!

Citoyens, nous ne pouvons répondre à toutes les impoſtures que les royaliſtes de votre cité ſe permettent contre nous. Nous nous bornons à vous dire qu'ils ne font qu'entaſſer menſonges ſur menſonges, & que la juſtification des repréſentans du peuple eſt dans la conduite qu'ils ont toujours tenue conformément à la loi.

On vous épouvante en vous diſant que les repréſentans veulent rétablir l'ancienne municipalité, qui a des vengeances cruelles à exercer: l'on vous trompe, car ils veulent rétablir l'ordre, & non pas maintenir des germes de

division; la preuve en est consignée dans leurs arrêtés où ils requéroient les citoyens de chaque section, âgés de plus de cinquante ans, de se réunir pour l'élection d'une municipalité provisoire. C'étoit à des têtes froides, mûries par les années, qu'ils en appelloient pour calmer l'effervescence des autres.

Ils veulent favoriser des vengeances! mais savez-vous, citoyens, que le 10 août ils promettoient encore de s'intéresser auprès de la Convention nationale, pour qu'elle accueillît le retour des citoyens de Lyon, & oubliât leur égarement.

Examinez maintenant ce qui ce passe dans votre cité: ceux qui se sont emparés de l'autorité, l'exercent de la manière la plus despotisme. Au mois de mai dernier, ils avoient rassemblé les sections pour détruire la municipalité, & maintenant ils défendent la réunion des sections, & tout autre rassemblement des citoyens, que ceux qu'ils ordonnent, dans la crainte que leur autorité ne croule.

Quel est leur prétexte pour abuser ainsi de votre facilité? Ils disent que tous les citoyens sont sous les armes pour leur défense, & qu'ils ne peuvent délibérer. Ainsi vous êtes livrés à vos ennemis les plus cruels, ils veulent que vous versiez votre sang pour sauver leurs têtes de la proscription; ils veulent qu'une ville entière périsse plutôt que d'échouer dans leurs

complots liberticides Ils ne vous laiſſent pas ſeulement la faculté de délibérer : à la voix de leurs ſatellites, il faut obéir, ou vous êtes frappés.

Quoi ! citoyens, vous vivriez plus long-temps dans cet état d'aſſerviſſement à des volontés particulières ! Vous ne pouvez être contenus dans ce dégré d'aviliſement. Réuniſſez-vous à vos frères d'armes, à la garde nationale des départemens qui ſont campés ſous vos murs, & qui vous traiteront en amis, dès que vous aurez ſecoué le joug de la tyrannie.

Vous ſavez que la force armée vous cerne de toutes parts, vous n'ignorez pas que le général Kellermann a fait toutes ſes diſpoſitions pour une attaque prochaine : Eh bien ! raſſemblez-vous en dépit de ceux qui ſe ſont emparés de l'autorité, émettez un vœu digne de vrais républicains, & vous n'aurez plus d'inquiétudes ; vos perſonnes & vos propriétés ſeront ſauvées. Votre ſort dépend donc abſolument de la conduite que vous tiendrez ; obſervez que le temps paſſe rapidement, & qu'il n'eſt plus poſſible de vous accorder de longs délais.

Fait au quartier général de la Pape, le 14 août 1793, l'an deuxieme de la République

une & indivisible. Signé, DUBOIS-CRANCÉ & GAUTHIER.

Pour copie.

GAUTHIER, Représentant du peuple.

A DOUAI,
de l'Imprimerie du Citoyen WAGREZ.